



Récupérer mon domicile après attribution a mon ex conjoint

Par **nini1981**, le **04/01/2011 à 16:38**

Bonjour, rnje suis en instance de divorce ,nous somme passer devant le juge et celui-ci a attribuer la domicil a mon ex cojoint provisoirement ,mais il a déménager .rnje souhaiterai récupérer le logement rapidement car cela me ferai moins de frais est mes enfants le souhaiterai aussi sa les rapprocherai de leurs pere .rnes-je le droit de prendre un serrurier et de faire ouvrir la porte pour me réinstaller avec mes enfants ?

Par **mimi493**, le **04/01/2011 à 18:52**

non. Le jugement a attribué la jouissance du logement à votre conjoint.rnVous êtes en instance de divorce, c'est à votre avocat qu'il faut poser la question

Par **nini1981**, le **05/01/2011 à 13:19**

meme si c est provisoir ? mon avocat me dit que je peu et après elle me dit que non !! je sait plus quoi faire !

Par **mimi493**, le **05/01/2011 à 13:53**

C'est provisoire jusqu'au prononcé du divorce. Que comptez-vous faire de cette maison lors de la dissolution de la communauté ? Racheter la part de votre époux, vendre à un tiers ?